

Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale

FAIRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE UN PILIER DU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS

**Bilan à mi-parcours
& Perspectives du CISE**



Rapport de Nicolas Namur

Réseau Environnement Santé

JUILLET 2021

UNE VOLONTÉ COLLECTIVE, UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE

LE COLLECTIF INTER-ASSOCIATIONS POUR LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Le regroupement sous forme de Collectif est né d'un double constat :

- L'urgente nécessité d'agir mise en lumière par la crise sanitaire.
- L'inefficacité des actions citoyennes lorsqu'elles sont menées en solitaire.

Le CISE se donne pour mission de faire entendre la voix de la santé environnementale avec une feuille de route calée sur les échéances électorales françaises de 2021 et de 2022 (élections départementales, régionales, présidentielles et législatives) qui repose sur les actions suivantes :

- **Dénoncer les lacunes des politiques publiques** actuelles en termes de santé environnementale.
- **Porter une voix collective dans les médias** et les relais de communication, auprès du Gouvernement, des institutions et des personnalités politiques.
- **Peser auprès des forces politiques** à l'occasion des élections départementales, régionales et présidentielles pour que soit proposée une politique de santé environnementale lors des prochaines échéances électorales.
- **Proposer des solutions opérationnelles**, notamment institutionnelles, pour construire une politique publique de santé environnementale en France.
- **Innover en termes de participation citoyenne** en faisant remonter des propositions depuis les territoires, en fédérant de grandes conférences citoyennes régionales de santé environnementale, et en sensibilisant le public.

FAIRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE UN PILIER DU SYSTÈME DE SANTÉ

CRISE SANITAIRE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

La crise sanitaire a révélé les liens très forts entre l'environnement et la santé. Si la naissance des zoonoses apparaît liée à la destruction de la biodiversité, les conditions de leur développement procèdent d'une part de la mondialisation des échanges, d'autre part de la fragilisation des populations engendrée par les maladies chroniques.

La publication par l'Assurance Maladie de l'étude Epi-Phare réalisée sur 66 millions de Françaises et de Français révèle que la quasi-totalité des affections chroniques est associée à des risques accrus d'hospitalisation et de décès pour Covid-19. Lors de la première vague, 94 % des formes graves du coronavirus étaient liées à des maladies telles que l'hypertension, le diabète, l'obésité ou l'insuffisance cardiaque.

Dans un éditorial du 26 septembre 2020, Richard Horton, Rédacteur en chef de la revue médicale internationale de référence, *The Lancet*, nous invitait à ne plus regarder la crise du Covid-19 comme une pandémie mais comme une syndémie, à savoir « *un entrelacement de maladies, de facteurs biologiques et environnementaux qui, par leur synergie, aggravent les conséquences de ces maladies sur une population* ».

La vulnérabilité particulière de celles et ceux qui souffraient d'affections sous-jacentes les a ainsi exposés aux formes graves ou létales de la maladie, bien plus que le reste de la population.

En France, le nombre de maladies chroniques non-infectieuses (maladies cardiovasculaires, diabète, cancers) a doublé entre 2003 et 2017, faisant passer le nombre de diabétiques de 1,3 à 2,7 millions et le nombre de maladies cardio-vasculaires de 1,7 à 3,4 millions (Santé Publique France).

L'obésité a été multipliée par 2 en 25 ans. Les pouvoirs publics estiment à 8 millions le nombre de personnes obèses en France, soit plus de 16 %, quand celles-ci ne représentaient que 8,5 % de la population en 1997. Les personnes obèses sont parmi les premières victimes de la crise liée à la Covid-19.

De plus en plus de personnes témoignent de troubles liés aux produits chimiques et aux champs électromagnétiques (CEM). Le nombre de personnes touchées est mal connu dans les deux cas parce que peu étudié mais il pourrait que des centaines de milliers voire de millions de personnes soient concernées, à des degrés divers.

Enfin, les couples rencontrant des problèmes d'infertilité sont de plus en plus nombreux. Au cours des 50 dernières années, un homme de 30 ans a perdu 2 spermatozoïdes sur 3 à cause de ces polluants invisibles que sont les perturbateurs endocriniens.

L'OMS Europe dès 2006, puis l'Assemblée générale de l'ONU en 2011 et 2018 qualifiaient le développement des maladies chroniques d'épidémie.

Les scientifiques se sont ainsi attelés à comprendre le terreau du développement de ces maladies et nous savons aujourd'hui de manière largement documentée que les environnements toxiques dans lesquels nous évoluons en ville et à la campagne sont pathogènes.

Les substances extrêmement préoccupantes qui nous environnent sont ainsi reliées à l'incroyable développement des maladies chroniques depuis l'après-guerre, et en particulier en ce début de XXI^e siècle, et ces maladies chroniques sont tout autant à l'origine de la crise que nous traversons que le SARS-CoV-2 et ses multiples variants.

CONSTAT CRITIQUE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ACTUELLES

La Commission européenne avait fixé l'objectif « Zéro pollution en 2030 » qui a été repoussé dans le Pacte Vert pour l'Europe à « Zéro pollution en 2050 » avec des objectifs de réduction partielle à 2030.

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté dans les objectifs du développement durable, la diminution de la mortalité par maladies chroniques de 30 % et l'arrêt de la progression de l'obésité et du diabète.

Or ces ambitions ne sont pas suivies de faits :

- Le Ségur de la santé a abouti à des résultats décevants pour le personnel soignant et n'a pas pris en compte la santé environnementale.
- Les néonicotinoïdes ont été réintroduits en dépit de leur interdiction.
- La 5G a été déployée sans attendre l'avis de l'Anses et l'avis de l'Agence rendu en mai 2021 s'est révélé très décevant.
- Une version du PNSE 4 correspondant à des travaux préparatoires remontant à juin 2019 a été présentée le 9 décembre 2020 au GSE. La version finale publiée le 7 mai 2021 sans que soient consultés les mouvements citoyens, et alors qu'une réunion – qui n'aura jamais lieu - devait se tenir le 15 février. Hormis les 135 millions d'euros destinés à la dépollution des sols, à la surveillance des zoonoses et à la recherche sur l'exposome, les actions du plan ne sont pas chiffrées.
- La Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 prend à peine en compte les facteurs environnementaux.

Les perspectives sont inquiétantes :

- Si les chiffres de l'INCa sont de 20 % inférieurs aux chiffres du Centre International de Recherche sur le Cancer sur le territoire français, le CIRC indique que le nombre de cas de cancers pourrait augmenter de 60 % dans le monde au cours des deux prochaines décennies, prévoyant notamment une croissance du nombre de cas en France en 2040 de 21 %, une croissance du nombre de décès dus au cancer sur la même période de 35 %. (Source : Globoscan).
- L'OMS nous annonce que d'ici 15 ans 28 % des femmes et 24 % des hommes pourraient souffrir d'obésité, soit un quart des Français.
- Enfin, en 2045, mathématiquement, l'infertilité pourrait menacer la survie de l'espèce car un homme de 30 ans pourrait ne plus avoir de spermatozoïde du tout.

Quant au coût de l'inaction, il est énorme :

- Le coût sanitaire des pollutions de l'air, sonore et aux perturbateurs endocriniens est de 180 milliards d'euros par an en France. Il représente 7,8 % du PIB français, selon Béatrice Buguet, de l'IGAS, auditionnée par la mission d'enquête parlementaire sur les politiques publiques de santé environnementale le 16 septembre 2020.
- Évalué par le ministère de l'Économie et des Finances, le coût social annuel de l'obésité atteint 20,5 milliards d'euros. Ce chiffre correspond aux dépenses hospitalières, aux soins de ville, aux arrêts maladie, à l'impact du chômage et de la perte de production.
- La crise sanitaire a enfin nécessité une relance de plus de 400 milliards d'euros suite à la mise à l'arrêt de l'économie.

BILAN DES ACTIONS MENÉES AU 1^{ER} SEMESTRE 2021

RÉUNIONS DU CISE

Le Collectif s'est réuni à 21 reprises selon le calendrier suivant :

- 27 novembre 2020 : 1^{ère} réunion du CISE (*CR en annexe II*)
- 17 décembre 2020 : 2^{ème} réunion du CISE (*CR en annexe II*)
- 18 janvier 2021 : 3^{ème} réunion du CISE ; 1^{ère} réunion de restitution (*Synthèse en annexe II*)
- 21 janvier 2021 : 3^{ème} réunion du CISE ; 2^e réunion de restitution (*Synthèse en annexe II*)
- 4 février 2021 : 4^{ème} réunion du CISE
- 23 février 2021 : 5^{ème} réunion du CISE, présentation du projet de plateforme (partie I)
- 24 février 2021 : 5^{ème} réunion du CISE, présentation du projet de plateforme (partie II)
- 9 mars 2021 : 6^{ème} réunion du CISE (partie I) (*CR en annexe II*)
- 10 mars 2021 : 6^{ème} réunion du CISE (partie II) (*CR en annexe II*)
- 21 avril 2021 : 7^{ème} réunion du CISE (*CR en annexe II*)
- 5 mai 2021 : 1^{ère} réunion Webinaires débats élections régionales juin 2021
- 12 mai 2021 : 1^{ère} réunion de préparation Webinaire Cancer (*CR en annexe II*)
- 19 mai 2021 : 2^{ème} réunion de préparation Webinaire Cancer (*CR en annexe II*)
- 26 mai 2021 : 8^{ème} réunion CISE
- 1^{er} juin 2021 : 2^{ème} réunion Webinaires débats élections régionales juin 2021
- 3 juin 2021 : Webinaire débat Elections régionales 2021 Hauts-de-France
- 7 juin 2021 : 3^{ème} réunion Webinaires débats élections régionales juin 2021
- 11 juin 2021 : Webinaire débat Elections régionales 2021 Pays-de-la-Loire
- 22 juin 2021 : Webinaire débat Elections régionales 2021 Ile-de-France
- 30 juin 2021 : 9^e réunion du CISE (réunion d'été du CISE) (*CR en annexe II*)
- 7 juillet 2021 : 1^{ère} réunion du COPIL

Soit un total de 42 heures de réunion réparties comme suit :

- 24 heures de réunion du CISE
- 6 heures de réunion de préparation des webinaires débats/élections régionales de juin 2021
- 4 heures de réunion pour la préparation du webinaire/cancer
- 6 heures d'événements (webinaires débats/élections régionales de juin 2021)
- 2 heures de réunion sur la gouvernance et les moyens du CISE

A la rentrée, sont prévues les réunions suivantes :

- 26 août 2021 (18h-19h30) : 2^{ème} réunion du COPIL
- 31 août 2021 (20h-22h) : 3^{ème} réunion de préparation Webinaire Cancer
- 8 septembre 2021 (17h30-19h) : 10^{ème} réunion du CISE (réunion de rentrée)
- 15 septembre 2021 (14h-16h) : Webinaire Cancer
- Entre le 15 et le 30 septembre 2021 : Audition de Sandrine Josso, Bernard Jomier, Florence Lassarade

COURRIERS, COMMUNIQUÉS, PRISES DE POSITION, ARTICLES DE PRESSE

Nous avons produit les documents suivants (cf. *Annexe 1*) :

- Tribune dans *Libération* le 9 décembre 2020 « *Faire de la santé environnementale un pilier du système de santé* ».
- Courrier au président de la République le 11 février 2021 demandant la refonte du Groupe Santé Environnement en un véritable Parlement citoyen de la Santé environnementale.
- Communiqué de presse le 11 février 2021 relatif au courrier au président de la République
- Courrier au président de la République le 3 mars 2021 pour dénoncer le manque d'ambition de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers
- Communiqué de presse le 3 mars 2021 relatif au courrier au président de la République
- Article du journal *Le Monde* le 3 mars 2021 sur le courrier au président de la République
- Prise de position le 31 mars 2021 sur les pesticides à l'occasion de la semaine sans pesticides
- Appel du 7 avril 2021 : charte du Collectif Inter-associations pour la santé environnementale
- Tribune dans *Libération* le 7 avril 2021 à « *Ne plus tomber malade à cause de notre environnement* »
- Prise de position le 12 mai 2021 sur les maladies d'origine environnementale
- Conférence de presse le 10 mai 2021 sur les hypersensibilités chimique et électromagnétique avec invitation & dossier de presse
- Communiqué le 28 mai 2021 à l'occasion de la Journée d'action pour la Santé des femmes
- Courrier le 30 juin 2021 au GSE à l'occasion de la réunion sur le PNSE4
- Prise de position le 29 juillet 2021 à l'occasion de la Journée mondiale du rouge à lèvres

VIDEOS « REGARDS »

Le Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale a promu la sortie du livre REGARDS, écrit par le collectif éponyme. Les vidéos ont été coproduites par le Réseau Environnement Santé et la Fédération Grandir sans Cancer et réalisées par Nicolas NAMUR. La diffusion a été programmée en préparation de la Journée internationale du cancer de l'enfant, le 15 février 2021, et de la sortie du livre.

- Stéphanie VILLE, 1^{er} février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/122348286425065>

- Laurent LALO, 2 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/2794496660800983>

- Sandrine COURTARSON, 3 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/236717648102742>

- Marie THIBAUD, 4 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/1317774558596584>

- Emmanuelle AUDEBEAU, 5 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/418239926150142>

- Virginie BERTHELIN, 6 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/126959025965372>

- Chloé FOURCHON, 8 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/1058063904700837>

- Céline DAVOUST, 9 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/1885167741666670>

- Corinne VEDRENNE, 10 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/456847485468651>

- Phippe LADUGNE, 11 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/288190353022686>

- Agnès GUINET, 12 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/756967201593239>

- Stéphane VEDRENNE, 13 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/922051738544642>

- Hélène ROLLINDE DE BEAUMONT, 15 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/182076149952679>

- Version complète, 15 février 2021

<https://www.facebook.com/182324168446878/videos/1585213978536059>

<http://www.reseau-environnement-sante.fr/cancer-de-lenfant-sortie-du-livre-regards-le-15-fevrier/>

WÉBINAIRES DEBATS ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Dans le cadre des élections régionales, le Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale a souhaité auditionner les candidates et candidats aux élections régionales afin de connaître leurs projets en matière de santé environnementale. Les débats, organisés par le Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale, ont été coproduits par le Réseau Environnement Santé et le Réso A+, réalisés par Quentin BAILLET, diffusés simultanément sur Facebook et sur Youtube via StreamYard.

A PROPOS DES WEBINAIRES DEBATS

HAUTS-DE-FRANCE (3 juin 2021)

<https://fb.watch/66UnL7iQSn/>

<http://www.mediaplus.site/2021/06/02/faire-debat-hauts-de-france-03-06-21/>

Le débat est animé par Luc BAILLET (secrétaire de RésoA+) et Nicolas NAMUR (RES)

Les questions sont posées par :

- Philippe LADOUGNE (Warrior Enguerrand)
- Mathé TOULLIER (Association des Familles Victimes de Saturnisme)
- François VEILLERETTE (Génération Futures)
- Jean-Michel CHIAPELLO (Réso A+)

Et sont adressées à :

- Marine TONDELIER pour la liste « Pour le Climat, Pour l'Emploi » conduite par Mme Karima DELLI (Union de la Gauche et des Ecologistes)
- Grégory TEMPREMAN pour la liste « Se Battre pour Vous ! » conduite par Xavier BERTRAND (ex-LR)
- Olivier LACOSTE pour la liste de la majorité présidentielle conduite par M. Laurent PIETRASZEWSKI (LREM)

PAYS-DE-LA-LOIRE (11 juin 2021)

<https://fb.watch/66UD3dRfSe/>

<http://www.mediaplus.site/2021/06/07/11-06-21-les-pays-de-la-loire-debattront-aussi-de-la-sante-environnementale>

Le débat est animé par Frédéric BARON (#Prevent Earth #Prevent Health) et Nicolas NAMUR (RES).

Les questions sont posées par :

- Marie THIBAUD (Stop aux Cancers de nos Enfants)
- Gilles RAVARD (Victimes des Pesticides de l'Ouest)
- Eric TRON DE BOUCHONY (Henri Pezerat)

Et sont adressées à :

- Guillaume GAROT, tête de liste PS
- Franck NICOLON pour la liste conduite par M. Matthieu ORPHELIN (EELV/LFI)
- Bénédicte HODEMONT pour la liste conduite par Mme Christelle MORANÇAIS (LR)
- Jean-Marc CHIROL pour la liste conduite par M. François DE RUGY (LREM)

ILE-DE-FRANCE (22 juin 2021)

<https://www.facebook.com/ReseauEnvironnementSante/videos/1234121323698375>

<http://www.mediaplus.site/2021/06/18/22-06-21-sante-environnementale-le-debat-en-ile-de-france-aura-bien-lieu/>

Le débat est animé par Luc BAILLET (secrétaire de RésoA+) et Nicolas NAMUR (RES)

Les questions sont posées par :

- Jean-Claude GENÊT (Réseau Environnement Santé)
- Tania PACHEFF (Cantine sans Plastique France)
- Mathé TOULLIER (Association des Familles Victimes de Saturnisme)
- Sophie PELLETIER (PRIARTEM Ondes-Santé-Environnement)
- Nicolas NEIERTZ (Greenpeace France)
- Virginie RIO (Collectif BAMP !)

Et sont adressées à :

- Laurence ABEILLE, Liste conduite par M. Julien BAYOU
- Ludovic TORO, Liste conduite par Mme Valérie PECRESSE

UTILISATION D'EXTRAITS

Il est envisagé de procéder à des montages d'interventions tirées de ces webinaires, non seulement concernant les candidates et candidats élus aux différents Conseils Régionaux mais aussi concernant les représentantes et représentants des mouvements citoyens qui se sont exprimés. Le début de la post-production est envisagé au mois de septembre 2021. Une stratégie de communication de ces montages vidéo sera élaborée à la rentrée.

QUESTIONS ECRITES AUX LISTES CANDIDATES DANS LES AUTRES REGIONS

N'ayant pu organiser un webinaire dans chacune des Régions, nous avons envoyé un questionnaire aux listes candidates des 13 Régions métropolitaines françaises.

Nous avons reçu une réponse détaillée :

- de Monsieur Jean Rottner, Président du Conseil régional Grand Est et candidat aux élections, ce dimanche (cf. annexes)

Nous avons également reçu une réponse :

- de Monsieur Nicolas Thierry, candidat écologiste en Région Nouvelle Aquitaine : « *Merci pour l'intérêt que vous portez à notre campagne et pour votre courrier que nous allons lire avec grande attention* »

- de Madame Geneviève Darrieussecq, candidate de la majorité présidentielle en Région Nouvelle Aquitaine : « *Votre questionnaire est extrêmement précis et mérite une attention particulière pour y répondre. Je vous propose de me recontacter pour l'entre-deux tours* »

- de Madame Stéphanie Modde, candidate écologiste en Bourgogne-Franche-Comté, qui nous renvoie vers son programme, n'ayant pas le temps de nous répondre : <https://ecologistesetsolidaires.fr/programme/>

AXES DE RÉFLEXION POUR LA CONSTITUTION D'UN SOCLE PROPOSITIONNEL

Les nombreuses réunions du CISE ont permis de faire ressortir un certain nombre de réflexions qui ont été regroupées sous 4 axes :

AXE 1 : INSTITUTIONS DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Le ministère de la Santé a été créé en 1920. Jusque-là, le ministère de l'Intérieur était simplement doté d'une Direction générale de la santé. La Grande Guerre est passée par là.

La Direction de la consommation, actuellement sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances, était auparavant un ministère de la Consommation, indépendant de Bercy. Aujourd'hui, les garants de la consommation dépendent des garants de la performance économique du pays est notable.

Rattacher la Direction de l'Alimentation au ministère de l'Agriculture conduit les défenseurs de la qualité alimentaire à dépendre des producteurs des produits qu'ils ont à juger.

Pourquoi la santé scolaire, essentiellement une médecine de prévention, est-elle rattachée au ministère de l'Éducation nationale ?

Pourquoi la santé au travail est-elle rattachée au ministère de l'Emploi, du Travail et de l'Insertion, alors que les professionnels sont une population très exposée aux polluants ?

Et pourquoi le combat contre les pesticides relève-t-il du ministère de la Transition Écologique alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique, d'abord et avant tout ?

Un délégué interministériel de la santé environnementale pourrait faire converger toutes ces directions afin de mettre en œuvre une véritable politique publique de santé environnementale, en s'appuyant sur les collectivités territoriales, en particulier sur le pouvoir économique des Régions.

AXE 2 : L'ÉCHELON TERRITORIAL, LES DONNÉES ET LES NORMES

La Région est le niveau idéal pour initier des actions de santé environnementale, indépendamment de l'État.

Des ARSE (Agences Régionales de Santé Environnementale) pourraient être créées et dotées de véritables agences d'investigation, pourvues de moyens, de budgets, au service des demandes citoyennes de recherche locale (sols pollués, environnement toxique, PE, métaux lourds, terres rares, nanomatériaux, ondes spécifiques à leurs territoires),

Les financements du Pacte Vert pour l'Europe pourraient être fléchés vers la santé environnementale, en particulier vers les initiatives régionales, émanant de chercheurs, d'entreprises et d'associations, en concertation avec les mouvements citoyens.

Une veille environnementale doit être créée au niveau territorial. Les Registres de cancers, de malformations et de maladies chroniques doivent être étendus à l'intégralité de la population. Ce manque de registres et de données fiables est d'autant plus déplorable qu'il contrevient aux recommandations de l'Union européenne et de l'OMS.

Il est urgent de revoir les normes au regard des cumuls de facteurs d'exposition dits « effets cocktails », de la toxicité chronique (durée d'exposition même à faible dose) à l'instar de la toxicité aiguë, aujourd'hui seule prise en compte, et de la période d'exposition (fenêtre d'alerte plus importante lors de la période prénatale, enfance et adolescence).

Il convient aussi d'établir une surveillance accrue des différents indicateurs.

AXE 3 : LES 1 000 PREMIERS JOURS

C'est au cours des 1 000 premiers jours d'existence, depuis l'embryon jusqu'à l'enfant, que se détermine la santé future de l'individu.

Les données scientifiques montrent qu'une grande partie des maladies chroniques sont consécutives à des expositions environnementales pendant la grossesse. Il est crucial de protéger au mieux cette période.

La petite enfance et les femmes enceintes doivent être au cœur de notre politique de santé, or le HCSP annonçait en 2020 que la santé de l'enfant représentait un « enjeu négligé ».

Les institutions dédiées doivent pouvoir bénéficier de financements à la hauteur de cet enjeu essentiel et être refondées autour de cette protection.

La PMI, la santé scolaire et la santé au travail pourraient être consacrées à la santé environnementale, en mettant les 1 000 premiers jours au centre des préoccupations sanitaires.

AXE 4 : LA FORMATION DES PROFESSIONNELS ET LA SENSIBILISATION

Il est urgent de revoir les formations initiales des professionnels de santé - pas uniquement la formation continue - car celles-ci n'abordent pas du tout les facteurs environnementaux, hormis en fin de cursus et de manière optionnelle.

Il convient également de former à la santé environnementale les métiers de la petite enfance, du domaine social, les ingénieurs, urbanistes et même les métiers du bâtiment afin de mettre en pratique la santé environnementale sur les territoires.

Des partenariats avec les URPS en Région visant la formation des professionnels pourraient être établis.

Il existe une vraie nécessité de formation sur la prévention et sur l'accompagnement des médecins afin qu'ils prennent en considération l'effet cocktail, la durée d'exposition et la question des normes.

Il est également primordial de limiter l'exposition des citoyens et des consommateurs à toutes formes de toxiques. De la pédagogie est nécessaire.

PERSPECTIVES D' ACTIONS POUR LE 2^{EME} SEMESTRE 2021

WÉBINAIRE CANCER - MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021 DE 14H A 16H

Après avoir envoyé un courrier au président de la République le 3 mars 2021 dénonçant le manque d'ambition de la Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 en termes de santé environnementale, le CISE organise un webinaire/débat en présence de représentantes et représentants de l'Institut National du Cancer, de la Ligue contre le Cancer, du Gouvernement ainsi que de l'Assemblée Nationale et du Sénat, pour débattre de la place de la santé environnementale dans la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030

Avec la participation :

- de l'Institut National du Cancer

- Dr Norbert IFRAH, Président
- M. Thierry BRETON, Directeur général
- Dr Jean-Baptiste MERIC, Directeur du pôle Santé Publique et Soins
- Dr Alain EYCHENE, Responsable du pôle Recherche

- de la Ligue contre le Cancer

- Daniel NIZRI, Président (présence à confirmer)
- Frédérique JESKE, Directrice générale
- Emmanuel RICARD, Délégué au service prévention et promotion du dépistage
- Francelyne MARANO, Présidente du COPIL Cancer et Environnement (présence à confirmer)

- de Députés/ées du Groupe Cancer à l'Assemblée Nationale

- de Sénatrices et Sénateurs du Groupe d'études sur le Cancer au Sénat

- du ministère des Solidarités et de la Santé / Direction Générale de la Santé

- du Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale

- Frédéric BARON (#Prevent Earth #Prevent Health)
- André CIOLELLA (Réseau Environnement Santé)
- Alain COLLOMB (ASEF)
- Jean-Michel CHIAPELLO (RésoA+)
- Richard FAITG (Collectif Environnement Santé 74)
- Chloé FOURCHON (Les Petites Zétincelles)
- Philippe LADUGNE (Warrior Enguerrand)
- Serge ROBERT (réseau Environnement Santé)
- Marie THIBAUD (collectif Stop aux Cancers de nos Enfants)

- animé par :

- Luc BAILLET (RésoA+)
- Nicolas NAMUR (Réseau Environnement Santé)

- réalisé par

- Quentin BAILLET

Voici le lien vers le site de l'Institut National du Cancer sur lequel se trouvent les documents détaillant la Stratégie décennale de lutttes contre les cancers :

<https://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Strategie-de-lutte-contre-les-cancers-en-France/La-strategie-decennale-de-lutte-contre-les-cancers-2021-2030>

Ci-dessous également un lien vers un article de la Ligue contre le Cancer sur les liens entre cancers et environnement :

https://www.ligue-cancer.net/article/64273_formation-cancer-et-environnement-les-10-et-11-decembre-2020

AUDITION DE BERNARD JOMIER, FLORENCE LASSARADE ET SANDRINE JOSSO ENTRE LE 15 ET LE 30 SEPTEMBRE 2021

Il est convenu d'auditionner au mois de septembre le Sénateur Bernard Jomier ou la Sénatrice Florence Lassarade, auteurs du rapport « Santé Environnementale, une nouvelle ambition », ainsi que la Députée Sandrine Josso, rapporteuse de la commission d'enquête parlementaire sur les politiques publiques de santé environnementale.

Cette audition vise à mettre au même d'information les membres du CISE. Ces rapports pourront servir de support aux discussions liées à l'élaboration des propositions par les groupes de travail.

La date n'est pas arrêtée à ce stade.

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU 14 AU 16 NOVEMBRE 2021

A l'initiative du RésoA+ et du Réseau Environnement Santé, il est envisagé de faire participer le CISE au Salon des Maires et des Collectivités Territoriales du 14 au 16 novembre 2021 afin de faire entendre nos revendications au plus proche des collectivités.

Pour participer à un groupe de travail sur le sujet, fin août 2021, merci d'envoyer un email à Nicolas NAMUR : nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr

CONSTITUTION DE GROUPES DE TRAVAIL

Il est convenu de procéder à la création de 7 groupes de travail :

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

Il est proposé aux membres du CISE de renseigner un sondage *Framadate* pour s'inscrire et participer à la première réunion des groupes de travail dans lesquels ils souhaitent s'impliquer.

Les créneaux proposés pour cette première réunion de chaque GT thématique sont tous identiques :

- lundi 6 septembre 2021: 17H30-19H00, 20H30-22H00
- mardi 7 septembre 2021: 17H30-19H00, 20H30-22H00
- jeudi 9 septembre 2021: 17H30-19H00, 20H30-22H00
- vendredi 10 septembre 2021: 17H30-19H00
- lundi 13 septembre 2021: 17H30-19H00, 20H30-22H00
- mardi 14 septembre 2021: 17H30-19H00, 20H30-22H00
- mercredi 15 septembre 2021: 17H30-19H00, 20H30-22H00
- jeudi 16 septembre 2021: 17H30-19H00, 20H30-22H00

GT AXE 1 : Institutions de la santé environnementale

Référent : à *déterminer*

Pour participer au groupe de travail « **Institutions de la santé environnementale** », merci de renseigner le sondage framadate à l'adresse suivante :

<https://framadate.org/MuXNPUOF34LAICoR>

GT AXE 2 : L'ECHELON TERRITORIAL, LES DONNEES ET LES NORMES

Référent : à *déterminer*

Pour participer au groupe de travail « **L'échelon territorial, les données et les normes** » merci de renseigner le sondage framadate à l'adresse suivante :

<https://framadate.org/6dpEhoinRaKeXO5w>

GT AXE 3 : LES 1 000 PREMIERS JOURS

Référente : Cathy FAITG

Email : cathyfaitg@gmail.com

Pour participer au groupe de travail « **1 000 Premiers Jours** », merci de renseigner le sondage framadate à l'adresse suivante :

<https://framadate.org/kXYKIoA7b5uqjppr>

GT AXE 4 : LA FORMATION DES PROFESSIONNELS ET LA SENSIBILISATION

Référent : à *déterminer*

Pour participer au groupe de travail « **Formation & Sensibilisation** », merci de renseigner le sondage framadate à l'adresse suivante :

<https://framadate.org/lfL6GtznmMp6EZbn>

GROUPES DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

GT : GOUVERNANCE ET MOYENS DU CISE

Référent : Nicolas Namur

Email : nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr

Afin d'aborder le second semestre 2021 en ordre de bataille, il est essentiel de structurer le Collectif et de lui donner des moyens financiers. Une première réunion du COPIL s'est tenue le mercredi 7 juillet.

Une seconde réunion du COPIL est prévue le jeudi 26 août de 18h à 19h30.

GT : SUIVI DES PRSE

Référent : Serge Robert

Email : rob17@wanadoo.fr

Suite à la publication du PNSE le 7 mai dernier, le chantier des PRSE va s'ouvrir avec de nouveaux conseillers régionaux. Il a été décidé que le CISE suivrait l'évolution des PRSE dans les territoires.

Pour participer au groupe de travail « **Suivi des PRSE** », dont la première réunion pourra se tenir entre le 1^{er} et le 15 septembre prochain, merci de renseigner le sondage framadate à l'adresse suivante :

<https://framadate.org/zYCuD1Xbq75F8O4H>

GT : ÉCONOMIE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Référent : Frédéric Baron

Email : paulfrederic.baron@gmail.com

L'argument économique est décisif dans la décision politique. Quand le coût des pollutions de l'air, sonore et aux perturbateurs endocriniens coûte 180 milliards d'euros chaque année, que l'obésité coûte 20,5 milliards d'euros chaque année et quand la crise sanitaire a nécessité une relance de plus de 400 milliards d'euros, il est temps de s'interroger précisément sur le coût d'investissement dans une véritable politique de santé environnementale et de quantifier le retour sur investissement.

Pour participer au groupe de travail « **Économie de la Santé Environnementale** », merci de renseigner le sondage framadate à l'adresse suivante:

<https://framadate.org/r7WVAf5h7t3la7Cf>

PRISES DE POSITION

Ci-dessous, la liste des journées mondiales du 15 septembre au 20 décembre 2021 qui pourraient intéresser l'un ou l'autre des organisations pour une prise de position :

- 15 septembre : Journée Mondiale des lymphomes
- 16 septembre : Journée Nationale de la qualité de l'air
- 18 septembre : Semaine européenne du développement durable
- 20 septembre : Journée Européenne de la prostate
- 21 septembre : Journée Mondiale de la maladie d'Alzheimer
- 22 septembre : Journée mondiale de sensibilisation à la leucémie myéloïde
- 25 septembre : Journée mondiale des pharmaciens
- 1er octobre : Journée mondiale du végétarisme
- 1er octobre : Journée internationale des personnes âgées
- 9 octobre : Journée Mondiale du Handicap
- 10 octobre : Journée Mondiale des soins palliatifs
- 16 octobre : Journée Mondiale contre la Faim
- 19 octobre : Journée mondiale contre la douleur
- 20 octobre : Journée mondiale de l'ostéoporose
- 25 octobre : Journée européenne de la justice
- 30 octobre : Journée mondiale de la Vie
- 1er novembre : Journée Mondiale Végane
- 4 novembre : Journée du bon sens
- 6 novembre : Journée internationale pour la préservation de l'environnement
- 10 novembre : Journée mondiale de sensibilisation aux tumeurs neuro-endocrines
- 14 novembre : Journée mondiale du diabète
- 17 novembre : Journée Mondiale de la Prématurité
- 18 novembre : Journée européenne d'information sur les antibiotiques
- 19 novembre : Journée internationale de l'homme
- 20 novembre : Journée mondiale contre les Broncho-Pneumopathies Chroniques Obstructives
- 27 novembre : Nuit européenne des chercheurs
- 30 novembre : Journée mondiale des Villes pour la Vie
- 5 décembre : Journée mondiale des sols
- 8 décembre : Journée Mondiale du Climat
- 10 décembre : Journée Mondiale des droits de l'homme
- 13 décembre : Journée mondiale des enfants partis trop tôt
- 20 décembre : Journée internationale de la solidarité humaine

LES OBJECTIFS DU CISE

Les trois grands moyens d'action du Collectif restent les mêmes :

- Le plaidoyer : prises de position dans les médias
- La pression politique : envoi de courriers et organisation de webinaires
- La rédaction d'un socle propositionnel : constitution de groupes de travail

Les principaux objectifs du Collectif ont été définis comme étant les suivants :

- Rédiger un projet de politique publique de santé environnementale
- Mettre en lumière des propositions phares
- Faire émerger d'ici la fin de l'année 2021 une pétition susceptible de recueillir un maximum de signatures
- Obtenir une loi-cadre « Santé environnementale » à l'issue des élections législatives de 2022

MOYENS ET GOUVERNANCE DU CISE

Il apparaît nécessaire de se doter de moyens financiers, d'une structuration plus durable et d'une gouvernance élargie à un COPIL composé de membres volontaires.

Les membres des associations du CISE ayant répondu positivement à la sollicitation à participer à la réunion du 7 juillet 2021 et ayant été effectivement présents lors de cette réunion constituent la structure de base de ce qui deviendra le comité de pilotage du CISE, qui reste ouvert aux autres participantes et participants.

Il a été également établi que si les associations qui contribueraient fortement aux moyens du Collectif disposaient naturellement d'un siège au COPIL, ce dernier restait ouvert aux associations, collectifs ou syndicats dont les contributions seraient inférieures.

La première réunion de ce COPIL, le 7 juillet 2021, a surtout été l'occasion d'envisager différents schémas de financement du Collectif.

Le budget estimé pour faire fonctionner le Collectif sur 12 mois est de 60 K€.

Une adhésion formelle au CISE et une contribution financière sera demandée aux membres dès le mois de septembre.

La discussion sur la gouvernance a été reportée à la réunion de rentrée du COPIL du CISE prévue le jeudi 26 août 2021 de 18h00 à 19h30.

<https://zoom.us/j/5758581153?pwd=VlFaQ0JMUXFCaGRRYUNoTHVHU2tmZz09>

ID de réunion : 575 858 1153

Code secret : 716085

CARTOGRAPHIE DU CISE & CONTACTS

A la demande de plusieurs organisations, afin DE mieux connaître les implantations territoriales des organisations du collectif inter-associations pour la santé environnementale, les organisations sont invitées à renseigner le formulaire suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfOVczfhIV18mYhhqAbgJerbkvqZhQ9SOjLc6cIN4-9gRkRbg/viewform?usp=sf_link

Dans le but de réaliser un annuaire des membres, il est également possible de renseigner ce tableur Excel en ligne :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1q6mzL57xaQ_2vOuB0aLyrYZ1CILIsXNXPZAGnMBP8JA/edit#gid=1078369033

RÉUNION DE RENTREE DU COLLECTIF

MERCREDI 8 SEPTEMBRE de 20h30 à 22h30

Réunion de rentrée du Collectif Inter-Associations pour la Santé Environnementale, Via le lien ZOOM :

<https://zoom.us/j/5758581153?pwd=VlFaQ0JMUXFCaGRRYUNoTHVHU2tmZz09>

ID de réunion : 575 858 1153

Code secret : 716085